

Département
du Bas-Rhin

COMMUNE DE WINTZENHEIM-KOCHERSBERG

Arrondissement de
Strasbourg-Campagne

**EXTRAIT du PROCES-VERBAL des
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers élus : **11**

Date de la convocation : 21 décembre 2009

Conseillers en fonction : **10**

Conseillers présents : **10**

Secrétaire de séance : Patrick Gresser.

SEANCE du 28 décembre 2009.

Etaient présents :

Le maire : Alain NORTH.

Les adjoints : Pascal STUTZMANN, Marcel NORTH, Nathalie GEIGER

Les conseillers : Patrick GRESSER, Jean-Paul GLASSER, Richard RUSCH, Christian HUBER, Daniel
SCHOETZ et Philippe KLEIN.

Objet : Modification budgétaire n° 2 (corrigée).

Le maire informe le conseil municipal que suite :

à la décision du conseil municipal d'acquérir pour l'école, l'équipement informatique conforme au cahier des charges «Ecoles Numériques Rurales », il faut inscrire au budget les ressources nécessaires à cet investissement.

Et suite à une erreur d'affectation des subventions il y a lieu de corriger la modification budgétaire N°2 en inscrivant les recettes de **3000 €** au compte **C /1321** (Subventions d'équipement non transférable : Etat et établissements nationaux).

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents, autorise le maire à modifier le budget comme suit :

Dépenses:

C/2151 - 20 : (Travaux de voiries)

- **11 000 € (en moins)**

C/2183 - 11 : (Ecole)

14 000 € (Ecoles Numériques Rurales)

Recettes:

C/1321

3 000 € (subvention selon convention)

Fait et délibéré à Wintzenheim, le 28 décembre 2009.

Suivent les signatures au registre.

Pour extrait conforme, le 29 décembre 2009.

Le Maire, Alain NORTH